

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 78

5 septembre 2011

S o m m a i r e

Arrêté ministériel du 27 juillet 2011 instituant trois jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2011-2012 page **1558**

Arrêté ministériel du 28 juillet 2011 instituant un jury d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Josy Barthel pour l'année 2011-2012 **1559**

Arrêté ministériel du 28 juillet 2011 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013 **1559**

Arrêté ministériel du 29 juillet 2011 instituant un groupe curriculaire pour les études dans le cadre de la formation «Conducteur de travaux» sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2011-2012 **1560**

Arrêté ministériel du 8 août 2011 portant nomination des membres de la commission des examens chargée de recevoir les épreuves pratiques des élèves et pilotes d'aviation, conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 et du règlement grand-ducal du 4 juillet 1990 **1560**

Administration des Contributions directes – Examens de fin de stage et de promotion **1561**

Administration de la gestion de l'eau – Examens **1561**

Administration de la navigation aérienne – Nominations **1562**

Arrêté grand-ducal pris en vertu de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms **1562**

Centre commun de la sécurité sociale – Examens – Nominations **1562**

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois – Nomination **1562**

Inspection générale de la sécurité sociale – Examen de fin de stage **1562**

Magistrature – Nominations **1563**

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Services pour personnes âgées – Agréments **1563**

Ministère de la Famille et de l'Intégration – Service Solidarité **1563**

Police grand-ducale – Nomination **1563**

Santé – Médecine – Médecine dentaire – Médecine vétérinaire – Pharmaciens **1563**

Arrêté ministériel du 27 juillet 2011 instituant trois jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2011-2012.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 16;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Arrête:

Art. 1^{er}. Sont institués trois jurys d'examen pour les études dans le cadre des formations aux professions administratives et commerciales sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Technique Ecole de Commerce et de Gestion pour l'année scolaire 2011-2012.

Les jurys d'examen sont composés comme suit:

- 1) Jury d'examen pour la formation: Assistant(e) de direction
 - a. Commissaire de Gouvernement et Président:
Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - b. Membres:
Madame José FRIDERES-POOS, Directrice au LTECG
Madame Marielle BRUCK, Maître de cours spéciaux
Monsieur Filipe COSTA PINTO, Professeur
Madame Manon HOFFMANN, Candidat maître de cours spéciaux
Madame Karin MAILLIET, Chargée de cours
Madame Isabelle WAGENER ép. CASTEL, Professeur
- 2) Jury d'examen pour la formation: Gestionnaire comptable et fiscal
 - a. Commissaire de Gouvernement et Président:
Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - b. Membres:
Monsieur Lucien BERSCHIED, Directeur-adjoint au LTECG
Monsieur Frank BOVE, Professeur
Monsieur Jean-Marie JANS, Professeur
Monsieur Frank KRIER, Professeur
Monsieur Jean-Marie OTTELE, Professeur
Monsieur Pit SYLVESTRIE, Professeur
- 3) Jury d'examen pour la formation: Gestionnaire en commerce et marketing
 - a. Commissaire de Gouvernement et Président:
Monsieur Germain DONDELINGER, Premier Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 - b. Membres:
Madame José FRIDERES-POOS, Directrice au LTECG
Monsieur Armand JUNCKER, Professeur
Monsieur Roger MEDERNACH, Professeur
Madame Dominique OSCH-MOEREMANS, Titulaire de cours
Monsieur Donnino SILVERIO, Professeur
Monsieur Pierre STIWER, Professeur.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre du jury d'examen pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

*Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 28 juillet 2011 instituant un jury d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Josy Barthel pour l'année 2011-2012.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 16;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur;

Arrête:

Art. 1^{er}. Est institué un jury d'examen pour les études dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2011/2012.

Le jury d'examen pour la formation: Conducteur de travaux est composé comme suit:

a. Commissaire de Gouvernement et Présidente:

Madame Dominique FABER, Conseillère de Direction 1^{re} classe au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

b. Membres:

Monsieur Marc FISCHBACH, Directeur-adjoint au LJBM

Monsieur Michel PUNDEL

Monsieur Pierre KAYSER, Titulaire de cours

Monsieur Pierre KOLBER, Titulaire de cours

Monsieur Marc ANT, Titulaire de cours

Monsieur Marcel DERAUVET, titulaire de cours.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre du jury d'examen pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

*Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 28 juillet 2011 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment son article 7;

Arrête:

Art. 1^{er}. Est nommé coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013

Programme de formation: Conducteur de travaux

Coordinateur: Monsieur Michel PUNDEL, Professeur-Ingénieur.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

*Le Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 29 juillet 2011 instituant un groupe curriculaire pour les études dans le cadre de la formation «Conducteur de travaux» sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2011-2012.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 23 février 2010 relatif à l'organisation des études et à la promotion des étudiants des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur, notamment l'article 7;

Vu l'arrêté ministériel du 28 juillet 2011 portant nomination du coordinateur pour le programme de formation «Conducteur de travaux» dans le cadre des formations sanctionnées par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) pour les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013;

Arrête:

Art. 1^{er}. Est institué un groupe curriculaire pour les études dans le cadre de la formation «Conducteur de travaux» sanctionnée par l'obtention du brevet de technicien supérieur (BTS) au Lycée Josy Barthel Mamer pour l'année scolaire 2011-2012.

Le groupe se compose comme suit:

Groupe Curriculaire pour le programme de formation: Conducteur de travaux

- Monsieur Monsieur Marc FISCHBACH, Directeur-adjoint au LJBM
- Monsieur Michel PUNDEL, Coordinateur et Secrétaire
- Monsieur Pierre KAYSER, Titulaire de cours
- Monsieur Pierre KOLBER, Titulaire de cours
- Monsieur Jean FEIEREISEN, Expert du milieu professionnel
- Monsieur Marc ANT, Expert du milieu professionnel.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Une copie de cet arrêté sera adressée à chaque membre du groupe curriculaire pour lui servir de titre ainsi qu'à la Cour des comptes pour information.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

*Le Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche,*
François Biltgen

Arrêté ministériel du 8 août 2011 portant nomination des membres de la commission des examens chargée de recevoir les épreuves pratiques des élèves et pilotes d'aviation, conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 et du règlement grand-ducal du 4 juillet 1990.

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures,

Vu la loi modifiée du 31 janvier 1948 relative à la réglementation de la navigation aérienne;

Vu le règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 réglementant les licences et qualifications du personnel de conduite d'aéronefs, et notamment ses articles 15 et 16;

Vu le règlement grand-ducal du 4 juillet 1990 réglementant les licences et qualifications des parachutistes;

Vu l'arrêté ministériel du 22 juillet 2011 portant nomination des membres de la commission chargée de recevoir les épreuves pratiques des élèves et pilotes d'aviation;

Arrête:

Art. 1^{er}. Sont nommés membres de la commission des examens chargée de recevoir les épreuves pratiques des élèves et pilotes d'aviation, conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 13 janvier 1993 et du règlement grand-ducal du 4 juillet 1990 prémentionnés:

M. Claude WALTZING, Directeur de l'Aviation Civile

Mme Carole FLERES, Rédacteur, Direction de l'Aviation Civile

Mme Claude WAGENER, Conseillère de direction, Direction de l'Aviation Civile

pour la licence de pilote d'aéronef ultra-léger motorisé et qualifications afférentes:

M. Edouard DOCKENDORF, instructeur de pilote ULM, Stadtbredimus

pour la licence de pilote de planeur et qualifications afférentes:

MM. Romain BUTTEL, instructeur de pilote de planeur, Steinfort
Tom HOFFMANN, instructeur de pilote de planeur, Kappweiler
Carlo LECUIT, instructeur de pilote de planeur, Schiffflange

pour la licence de pilote d'aérostat et qualifications afférentes:

MM. Guy MOYANO, instructeur de pilote d'aérostat, Winseler
Claude SAUBER, instructeur de pilote d'aérostat, Olingen
Pierre THIBO, instructeur de pilote d'aérostat, Luxembourg
Jean-Claude WEBER, instructeur de pilote d'aérostat, Bertrange

pour la licence de parachutiste et qualifications afférentes:

M. René KLENSCH, instructeur de parachutistes, Mondorf-les-Bains

Art. 2. Monsieur Claude WALTZING, préqualifié ou, en son absence, Madame Claude WAGENER, préqualifiée, assume les fonctions de président, Madame Carole FLERES, préqualifiée, celles de secrétaire de la commission.

Art. 3. Les membres de la commission peuvent bénéficier de jetons de présence.

Art. 4. L'arrêté ministériel du 22 juillet 2011 mentionné en préambule est rapporté.

Art. 5. Le présent arrêté sera publié au Mémorial. Copie en sera expédiée à chacun des membres de la commission pour lui servir de titre.

Ampliation en est transmise pour information à la Cour des Comptes et à la Direction de l'Aviation Civile.

Luxembourg, le 8 août 2011.
Le Ministre du Développement durable
et des Infrastructures,
Claude Wiseler

Administration des Contributions directes. – Examens de fin de stage et de promotion. –

L'administration des contributions directes organisera au cours de l'année 2012 des examens de fin de stage et de promotion dans les carrières et aux époques ci-après désignées:

<u>Epoque</u>	<u>Carrière</u>	<u>Examen</u>
Février 2012	Rédacteur	Fin de stage
Mai 2012	Expéditionnaire	Promotion
Septembre 2012	Rédacteur	Fin de stage
Octobre 2012	Rédacteur	Promotion

Administration de la gestion de l'eau. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que l'Administration de la gestion de l'eau organisera les examens suivants:

- un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur au courant du mois de novembre 2011;
- un examen de fin de stage dans la carrière de l'ingénieur technicien au courant du mois de décembre 2011;
- un examen d'accès à la fonction de chef d'atelier dans la carrière de l'artisan au courant du mois de décembre 2011.

Administration de la navigation aérienne. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 16 juillet 2011, M. Jean-Paul FEIPPEL est nommé à la fonction d'ingénieur technicien inspecteur principal 1^{er} en rang à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 16 juillet 2011, M. Armand HUPPERICH est nommé à la fonction d'ingénieur technicien inspecteur principal à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 28 juillet 2011, M. Daniel DUMONG est nommé à la fonction d'ingénieur technicien à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 28 juillet 2011, Mme Sophie KOWALYK est nommée à la fonction d'ingénieur technicien à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 28 juillet 2011, M. Pierre SCHWEIG est nommé à la fonction d'ingénieur technicien à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 16 juillet 2011, M. Brice BRIERE est nommé à la fonction de chef de bureau technique adjoint à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Par arrêté grand-ducal du 16 juillet 2011, M. Marc MOLITOR est nommé à la fonction de chef de bureau technique adjoint à l'Administration de la navigation aérienne, avec effet au 1^{er} août 2011.

Arrêté grand-ducal pris en vertu de la loi du 11-21 germinal an XI relative aux prénoms et changements de noms, telle que modifiée par la loi du 18 mars 1982 relative aux changements de noms et de prénoms.

Par arrêté grand-ducal du 28 avril 2011, Monsieur Christophe GROU et Madame Patricia DA CUNHA GONÇALVES ont été autorisés à changer le nom patronymique actuel de leurs enfants mineurs Ivana GONÇALVES GROU, née le 21 octobre 2003 à Luxembourg, et Tiago GONÇALVES GROU, né le 4 mai 2006 à Luxembourg, tous les deux de nationalité luxembourgeoise, en celui de «GROU».

Cette décision ne prend effet qu'après un délai de trois mois à partir de la présente publication, s'il n'intervient pas de révocation conformément à l'article 8 de la loi susvisée.

Centre commun de la sécurité sociale. – Examens. – Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de décembre 2011 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de janvier 2012 un examen de fin de stage dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de janvier 2012 un examen de promotion dans la carrière inférieure de l'expéditionnaire administratif.

Il est porté à la connaissance des intéressés que le Centre commun de la sécurité sociale organisera au courant du mois de février 2012 un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études informaticien.

Centre commun de la sécurité sociale. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Monsieur Frans ROTINK, conseiller informaticien auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommé à la fonction de conseiller informaticien 1^{ère} classe auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Madame Denise FISCHER, conseiller informaticien adjoint auprès du Centre commun de la sécurité sociale, a été nommée à la fonction de conseiller informaticien auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1^{er} octobre 2011.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Monsieur Alain REUTER, attaché de direction auprès du Centre commun de la sécurité sociale a été nommé à la fonction d'attaché de direction 1^{er} en rang auprès de la même institution de sécurité sociale avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Commission de la marque nationale du miel luxembourgeois. – Nomination. – Par arrêté ministériel du 22 août 2011, a été nommé secrétaire adjoint de la commission de la marque nationale du miel luxembourgeois, Monsieur Fränk DAEMS, expéditionnaire technique stagiaire auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture en remplacement de Mademoiselle Danielle WIETOR.

Inspection générale de la sécurité sociale. – Examen de fin de stage. – Il est porté à la connaissance des intéressés qu'au courant du mois de février 2012 l'Inspection générale de la sécurité sociale organisera un examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études.

Magistrature. – Nominations. – Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Monsieur Pierre CALMES, conseiller à la Cour d'appel, est nommé premier vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg avec effet au 1^{er} novembre 2011.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Madame Brigitte KONZ, vice-président au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, est nommée conseiller à la Cour d'appel avec effet au 1^{er} novembre 2011.

Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Monsieur Max BRAUN, attaché de justice, est nommé substitut du Procureur d'Etat à Luxembourg.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Services pour personnes âgées. – Agréments. – Par arrêté ministériel du 18 juillet 2011, un agrément limité dans le temps pour une durée de 4 mois est accordé à l'organisme gestionnaire «Alysea Luxembourg Les Soins s.a.», ayant son siège à 48, rue de Hellange, L-3327 Crauthem, pour l'exercice de l'activité de «logement encadré» pour le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment à l'adresse: 48, rue de Hellange, L-3327 Crauthem.

Les deux chambres situées en bout de couloir au premier étage, n'étant pas conformes aux dispositions de l'article 17, sont exclues du présent agrément de même que les autres étages et le sous-sol du bâtiment.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/11/03/027.

Par arrêté ministériel du 29 juillet 2011, un agrément limité dans le temps est accordé pour une durée d'un an, vu le retard des travaux de construction, à l'organisme gestionnaire «Administration communale de Sanem», ayant son siège social à B.P. 74, L-4401 Belvaux, pour l'exercice de son activité de «centre intégré pour personnes âgées» à l'adresse: 2, rue Scheierhaff, L-4492 Soleuvre.

L'agrément limité dans le temps est enregistré sous le numéro PA/98/01/032.

Ministère de la Famille et de l'Intégration. – Service Solidarité. – Par arrêté ministériel du 22 août 2011, l'agrément définitif a été accordé à l'organisme gestionnaire «Office Social Nordstad», établissement public, pour l'exercice de l'activité de ses «Logements supervisés – Schréideschhaus» à l'adresse 15, place de la Libération à L-9060 Ettelbruck.

L'agrément prend cours le 22 août 2011.

L'agrément définitif a été enregistré sous le numéro **A/2011/14/1(b)**.

Police grand-ducale. – Nomination. – Par arrêté grand-ducal du 30 juillet 2011, Monsieur Christian KRETTELS, commissaire divisionnaire de la police grand-ducale, a été nommé au grade de premier commissaire divisionnaire avec effet au 15 août 2011.

Santé. – Médecine. – Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Madame le Docteur Sabine HEINTZ épouse VOGT, née le 24 septembre 1963, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-généraliste au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Monsieur le Docteur Frank HELLER, né le 13 février 1964, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Madame le Docteur Nervela MARCIC épouse RANGASAMY, née le 24 juin 1970, a été autorisée à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en gériatrie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 août 2011, Monsieur le Docteur Werner DOBROWSKY, né le 26 octobre 1951, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en radiothérapie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 26 août 2011, Monsieur le Docteur Guy BAUER, né le 18 juin 1952, a été autorisé à exercer la médecine en qualité de médecin-spécialiste en gastro-entérologie au Luxembourg. L'arrêté ministériel du 29 août 1983 autorisant Monsieur le Docteur Guy BAUER à exercer la profession de médecin-spécialiste en médecine interne au Luxembourg a été abrogé.

Santé. – Médecine dentaire. – Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Madame Monique DE RUYVER, née le 4 juillet 1957, a été autorisée à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste spécialiste en orthodontie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Monsieur le Docteur Hossein KAFAL EL-KHORASSANI, né le 29 juin 1962, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste spécialiste en orthodontie au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 16 août 2011, Monsieur le Docteur Stefan HÜMMEKE, né le 21 avril 1972, a été autorisé à exercer la médecine dentaire en qualité de médecin-dentiste spécialiste en chirurgie buccale au Luxembourg.

Santé. – Médecine vétérinaire. – Par arrêté ministériel du 24 août 2011, Madame Eva DE WIT, née le 3 octobre 1985, a été autorisée à exercer la médecine vétérinaire en qualité de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 24 août 2011, Madame Maëva ROMAN, née le 31 janvier 1986, a été autorisée à exercer la médecine vétérinaire en qualité de médecin-vétérinaire au Luxembourg.

Santé. – Pharmaciens. – Par arrêté ministériel du 18 août 2011, Madame Sigrid MICH épouse AMES, née le 15 février 1962, a été autorisée à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 18 août 2011, Monsieur Rudy SIMONETTA, né le 22 avril 1983, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.

Par arrêté ministériel du 23 août 2011, Monsieur François ROSER, né le 22 mai 1974, a été autorisé à exercer la profession de pharmacien au Luxembourg.
